

Violence et incivilités à l'école : une expérience de médiation par les élèves à Genève

Didier Pingeon est docteur en Sciences de l'Éducation, spécialiste de la délinquance juvénile, chargé d'enseignement à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation de l'Université de Genève (cursus Éducation Spéciale). Il décrit ici les premiers pas d'une expérience profondément novatrice.

Genève, d'apparence, est une ville relativement calme, d'une dimension encore humaine, où, pour un certain nombre, il fait encore bon vivre. Il faut dire que sa banlieue ne vit pas (encore ?) les turbulences et les dérives vécues dans certaines grandes banlieues françaises. Cependant ici aussi, le désarroi gagne une certaine jeunesse en mal de projets, en quête de reconnaissance, ou simplement en désir d'exister. Henri Laborit a dit : *"La seule raison d'être d'un être est d'être"* ... et non pas d'avoir.

En dépit de problèmes importants, Genève n'est pas encore en *"état d'urgence"*. Et pourtant, elle n'échappe pas - à sa mesure - à ce phénomène que les sociologues appellent *"la crise du lien social"*. L'exclusion, la marginalisation de certaines populations, l'incommunication, le déficit de solidarité en sont autant de symptômes ; tout comme les difficultés d'insertion ou d'intégration qui frappent certaines catégories sociales, ou les obstacles qui empêchent certains jeunes de croire à un projet et de s'attacher à sa construction. Cette nouvelle catégorie de jeunes sans emploi, sans projets, nous renvoie en miroir nos irresponsabilités d'adultes.

La violence, sous des formes diverses, et plus spécifiquement ces violences et ces incivilités, ces ruptures de communication qui s'inscrivent dans le cadre de l'école appellent à une réflexion autocritique, certes, mais surtout à l'élaboration - quand il y a lieu - de réponses innovatrices, non-violentes et constructives. Pas d'état d'urgence, certes, mais il faut *"s'y mettre"*. Il faut songer sérieusement à restaurer le lien social là où il est défait ou menacé de se dissoudre.

S'il n'y a pas encore de feu à éteindre, on pourrait au moins éviter de

craquer sauvagement les allumettes.... Atténuer les expressions de violence, mieux les prévenir, est à l'ordre du jour, pour ne pas dire à l'ordre des préoccupations majeures. On ne dramatise pas, mais on ne banalise plus. La prévention de la violence est un objectif qui commence à s'affirmer, à la mesure de la prise de conscience. Entre d'autres, c'est une priorité du Cycle d'Orientations de Genève (secondaire inférieur : élèves de 12 à 16 ans). Par ailleurs, les maisons de quartiers, les centres socioculturels, les associations locales s'en préoccupent et en font depuis quelques années l'objet de débats ou d'actions spécifiques. Prévenir la violence, c'est parler en termes de *"reliance"*, de réactivation et de restauration du lien, c'est permettre à la communication de passer, c'est redonner du sens là où il a été perdu.

C'est dans ce cadre qu'une petite équipe de l'Université de Genève (Sciences de l'Éducation), un petit réseau en constitution nommé *"Ré3C"* (*Résolution Créative et Constructive des Conflits*) travaille depuis quelques années, autour de *"la médiation par les pairs"*¹.

Concrètement, une sensibilisation des maîtres est menée dans différentes écoles, par des conférences autour de la violence à l'école et de la médiation entre élèves. Par ailleurs, une recherche interactive et participative est conduite depuis deux ans, dans le cadre du cycle d'orientation. Le CO de Sécheron a entamé une expérience pilote de médiation scolaire par les pairs. Il s'agit d'un établissement scolaire de moyenne importance, d'environ 550 élèves et d'une petite centaine d'enseignants.



Eh non, ça ne se passe pas - pas encore - à Genève! Voici une séance de médiation par les pairs aux Etats-Unis, pays pionnier en la matière. Source: "La Médiation", dossier de Non-Violence Actualité.

L'expérience se caractérise par une démarche et des options originales :

1. Dans le site scolaire, un "groupe porteur" constitué d'une dizaine d'enseignants volontaires et convaincus de l'intérêt et de l'utilité de la médiation scolaire, suivent dans le cadre de leur horaire régulier un module de formation d'une vingtaine d'heures, consistant à la fois en une réflexion sur la violence, et une formation à la médiation, telle celle que suivront les futurs élèves médiateurs. Ce groupe est garant de l'expérience³. Une deuxième session de formation s'adressera l'an prochain à d'autres maîtres et professionnels de l'école qui souhaitent déjà rejoindre le groupe de référence. Dans le même temps, une recherche est menée auprès de tous les maîtres et de tous les élèves sur leur "vécu" et sur leurs représentations de la violence et des incivilités à l'école.²

2. Dans une deuxième phase, les maîtres formés sensibiliseront l'ensemble des élèves à ce qu'est la médiation entre pairs. (mai 1999).

3. Dès septembre, sous la supervision des formateurs et chercheurs universitaires, les maîtres du groupe de référence formeront les futurs élèves médiateurs.

4. La médiation scolaire par les pairs étant interprétée entre autres comme un apprentissage à la citoyenneté, l'option originale qui est prise ici - contrairement à d'autres expériences qui choisissent et forment des groupes d'élèves médiateurs - est de former progressivement tous les élèves à cette compétence. Ainsi seront formés dans un premier temps tous les élèves du premier degré du cycle d'orientation (12-13 ans) qui exerceront leur métier de médiateur de façon générale auprès de leurs pairs du même degré. L'année suivante, ils exporteront leur expérience et leur savoir-faire en deuxième degré (13-14 ans), alors que de nouveaux élèves du premier degré seront formés à leur tour par le groupe de référence, rejoint sans doute par de nouveaux maîtres, et pourquoi pas avec la participation ponctuelle d'élèves médiateurs. La troisième année verra les médiateurs de deuxième degré passer en 3e degré (14-15 ans). En trois ans, c'est-à-dire en 2002 si tout se passe comme prévu,

Principes de la médiation par les pairs

S'il n'est pas le lieu ici de redéfinir la médiation scolaire par les pairs, rappelons simplement quelques arguments qui la fondent.

- Les petits problèmes nés de la vie quotidienne à l'école ou dans sa périphérie, les disputes entre écoliers, les problèmes de violence dans les cours d'école, les bagarres, les injures, les insultes, les propos racistes, les phénomènes de boucs émissaires, les vols d'argent ou de vêtements, les difficultés de communication ne nécessitent pas forcément l'intervention immédiate, incontournable, et exclusive de l'autorité scolaire, représentée ordinairement par le directeur ou les enseignants, voire par une instance extérieure. La résolution peut passer par d'autres modes que la répression (dont les effets dissuasifs ne sont de loin pas démontrés).

- Parler de médiation scolaire, c'est présupposer un effet positif de l'entrée en scène d'un *entre-deux* qui mette en communication les protagonistes du conflit. C'est dès l'école (très tôt) qu'il est possible d'acquérir d'autres comportements face aux conflits. L'école pourrait être le terrain privilégié d'apprentissage de la gestion non-violente des conflits, donc d'une éducation à la citoyenneté (ne serait-ce pas là une nouvelle forme d'"instruction civique" ?)

- L'école est un lieu de socialisation, et non de « désocialisation ». C'est souvent d'ailleurs un lieu de pacification. Mais l'institution scolaire est parfois trop formaliste face à l'émergence des problèmes de violence, et paradoxalement éloignée, déconnectée, dans la compréhension qu'elle peut avoir des causes des litiges, de leurs finalités, et de leurs lieux d'émergence. Elle est parfois, sinon dépassée, en tous les cas encombrée par le nombre et la complexité des problèmes qui se développent dans l'entre-deux, dans l'interstice des cours dispensés : la cour d'école, les couloirs, le chemin de l'école, le quartier entre la famille et l'école.

Les expériences de médiation communautaire (scolaires ou pénales) ne visent pas simplement la pratique d'une meilleure justice, ou d'une approche moins répressive de certains comportements, mais cherchent à réduire les tensions sociales là où elles sont, et à créer des solidarités à travers une plus grande participation des individus - ici les élèves - dans la résolution des conflits, donc à améliorer la communication et les relations sociales. Il s'agit donc d'une logique d'intégration sociale.

tous les élèves seront formés, et les systèmes s'alimentera en permanence par la formation constante d'élèves médiateurs en début de premier degré, soit dès leur entrée au cycle d'orientation

Former tous les élèves : entreprise réaliste ou utopie féconde ? L'avenir nous le dira. Cela demande certes des moyens matériels et financiers non excessifs (par exemple le coût du remplacement des maîtres en formation de base, ou participant aux modules de formation des élèves médiateurs).

Parions que cet investissement sur la prévention sera à terme payant !

C'est ce que nous croyons.

En tous les cas, le choix est idéologique !

Didier Pingeon, avril 1999

¹ Sous la direction de Didier Pingeon (FPSE), et de Sophie Canelini, formatrice à la médiation scolaire par les pairs, et ancienne assistante du premier nommé.

² Nous avons aujourd'hui terminé cette phase, et abandonné la sensibilisation des élèves.